

Astrida, le 4 décembre 1950.-

RÉSIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

N°, 3365 /F.P.



-----  
Objet:

V I V R E S.-

Monsieur le Commandant,

Comme suite à votre lettre n°1114/Alim. du  
16/10/50, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe  
un Procès-Verbal de déchets (pertes anormales) et le rap-  
port circonstancié s'y rapportant.-

Le Chef de Détachement,  
P.o. Le Commissaire de Police,  
CH.LEES,

Monsieur le Commandant des  
Troupes du Ruanda-Urundi,

à

U S U M B U R A.-

-----